

Arts, Lettres, Langues Mention : Musique

RNCP10944 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	333, 133
Code(s) ROME	L1202, K2105, G1202, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Pratiquer la musique, individuellement et en groupe

Se forger une culture musicale large et ouverte

Analyser (à l'écrit et à l'oral) les oeuvres étudiées

Ecrire la musique afin d'en comprendre les mécanismes internes

Connaître les milieux professionnels d'enseignement ou d'interprétation de la musique

Recueillir, traiter, sélectionner des informations

Maîtriser une langue vivante au moins

Manier les principaux outils bureautiques et internet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Développement des compétences musicales techniques dans les domaines de l'écriture musicale, de la formation de l'oreille, la pratique du clavier et le chant choral

familiarité avec les textes, les mouvements, les doctrines esthétiques et les genres musicaux

capacité d'analyse, de rédaction et de communication orale afin de présenter clairement une question, un problème, un document, d'en faire un usage clair et argumenté

développement de compétences pédagogiques

une formation instrumentale ou vocale de niveau supérieur

maîtrise des exercices académique (dissertation, commentaire, explication de texte, compte rendu, présentation d'exposés, compte rendu critique, rédaction de mémoires)

la capacité à argumenter rigoureusement à l'écrit comme à l'oral

la capacité à établir des corrélations (entre les langues, les œuvres, les arts, les pratiques culturelles et sociales)

la capacité à exercer un jugement critique et raisonné

une aptitude à la recherche au moyen de ressources et d'outils documentaires – bibliothèques, ressources électroniques, etc. – et une capacité de traitement rigoureux des données recueillies

une capacité attestée dans au moins une langue étrangère

une capacité attestée (C21) en informatique (bureautique et internet)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Métiers de la culture
- Métiers des arts et du spectacle
- Enseignement artistique
- Métiers de l'édition
- Métiers de la documentation
- Métiers de l'information, de la communication, de la publicité

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Professeur de musique (écoles de musique)
- Enseignant/Enseignante des écoles-maitre délégué/maitresse Déléguée pour l'enseignement de la musique
- Directeur/directrice artistique (musique)
- Animateur/Animatrice spécialiste d'activités culturelles (spécialité : musique)
- Conseiller/Conseillère en formation (musique)
- chargé/chargée d'étude ou d'opération de développement culturel
- Ingénieur culturel (musique)
- Musicien professionnel
- Compositeur
- Régisseur du son
- Ingénieur du son

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 988 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	121 148
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	47 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10944/>